Insee Analyses
Provence-Alpes-Côte d'Azur

N° 13
avril 2015

6 % de l'emploi régional est directement lié au tourisme

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 116 000 emplois en moyenne sur l'année sont directement liés au tourisme, soit 6 % de l'emploi régional en 2011. La région est ainsi la troisième de France métropolitaine comptant le plus d'emplois touristiques. En termes de poids dans l'emploi régional, elle est deuxième derrière la Corse.
Entre 2009 et 2011, les emplois liés au tourisme ont augmenté de 1,0 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit légèrement plus que l'emploi régional total. Très saisonnier, l'emploi touristique régional double pratiquement entre son minimum de janvier (86 000) et son maximum de juillet (161 000).
De forts contrastes territoriaux existent toutefois. Si la zone d'emploi de Cannes-Antibes concentre à elle seule plus du cinquième des emplois touristiques de la région, c'est dans celle de Briançon que leur poids est le plus important : trois emplois sur dix y sont touristiques.

Sébastien Novella, Insee

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 116 000 emplois en moyenne sur l'année 2011 sont directement liés à la présence de touristes *(méthode)*. La région se situe ainsi au troisième rang des régions métropolitaines, derrière l'Île-de-France (261 000 emplois touristiques) et Rhône-Alpes (119 000), loin devant l'Aquitaine (54 000). Ces quatre régions pèsent à elles seules plus de la moitié (56 %) de l'emploi touristique de métropole. Avec le passage de 22 à 13 régions, Provence-Alpes-Côte d'Azur demeurerait au troisième rang derrière l'Île-de-France et la nouvelle région « Auvergne - Rhône-Alpes » (136 000), et devant « Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées » (87 000).

Ces 116 000 emplois générés par la présence de touristes représentent 6,2 % de l'emploi total de Provence-Alpes-Côte d'Azur, contre 3,9 % en moyenne en France métropolitaine *(figure 1)*. Seule la Corse a un poids du tourisme dans l'emploi régional supérieur à celui de Paca (10,6 %).

1 116 000 emplois touristiques directs en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2011

Nombre et part de l'emploi touristique dans l'emploi total par région métropolitaine en 2011

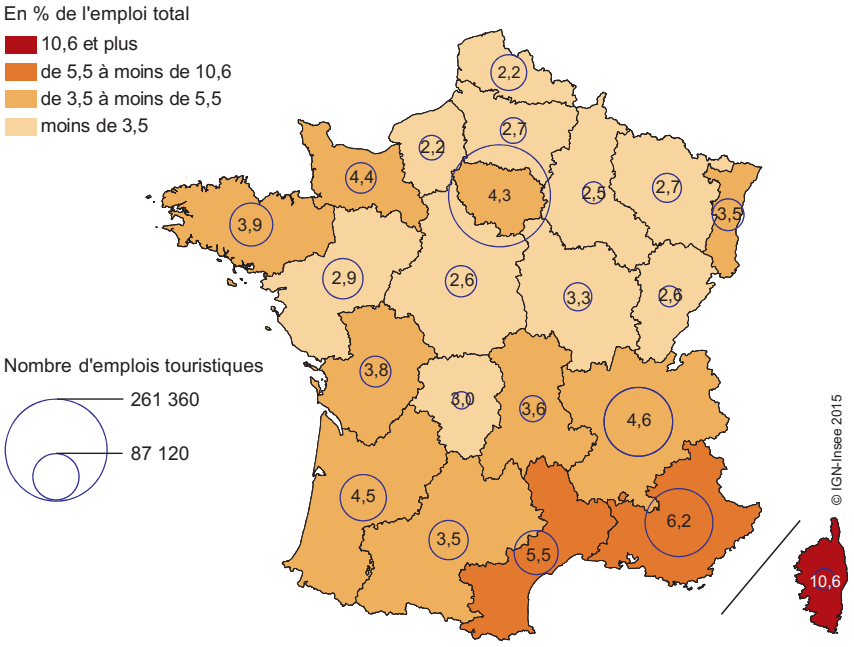

Champ : emploi total hors particuliers employeurs, agriculture et fonction publique d'État.
Sources : Insee, DADS ; Acoss 2011, traitements Insee

Insee

Provence-Alpes-Côte d'Azur TOURISME

Deux emplois touristiques sur trois dans l'hébergement et la restauration

Les activités d'hébergement (38 900 emplois touristiques) et de restauration (37 000) concentrent à elles deux près des deux tiers de l'emploi touristique de Provence-Alpes-Côte d'Azur *(figure 2)*. Puis, loin derrière, viennent les activités de Sport et loisirs (10 200 emplois) et celles de Patrimoine et culture (6 300). Les activités cumulées de commerce de détail (alimentaire et non alimentaire) génèrent 7 700 emplois touristiques et celles des grandes surfaces commerciales en comptent 3 400.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, hébergement et restauration sont surreprésentés. Ces activités concentrent respectivement 33,5 % et 31,9 % de l'emploi touristique régional, contre 29,1 % et 28,0 % en moyenne en métropole. À l'inverse, la région compte relativement moins d'emplois de Sport et loisirs (8,8 % l'emploi touristique régional contre 10,2 % en métropole), d'emplois patrimoniaux et culturels (5,5 % contre 8,6 %) et de commerce de détail (6,6 % contre 8,2 %).

30 % des emplois à temps partiel

Les 116 000 emplois touristiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur correspondent à un volume annuel de 93 000 emplois équivalent temps plein (ETP). Par ailleurs, 18 % de l'emploi touristique régional est non-salarié contre 12 % en moyenne dans l'ensemble de l'emploi régional. L'emploi touristique se caractérise par des contrats de travail plus courts voire saisonniers et un recours plus fréquent au temps partiel. Ainsi, 30 % des 116 000 emplois touristiques de Paca sont à temps partiels, contre 18 % de l'emploi salarié et non salarié total de la région. Ceci s'explique notamment par le poids important des activités de restauration et de commerce, secteurs connaissant une plus grande flexibilité du temps de travail.

Le profil type du travailleur du tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur est celui d'un ou une employée de 38 ans, travaillant à 70 %, le plus souvent dans un hôtel ou un restaurant et rémunéré(e) en moyenne 11 euros net de l'heure. Des différences sensibles existent toutefois selon les activités. L'emploi touristique compte ainsi en proportion autant de femmes qu'en moyenne dans l'emploi de la région (près de 48 %). Avec seulement 31 % de femmes, l'activité Sport et loisirs (remontées mécaniques, location d'articles de sport, enseignement de disciplines sportives, casinos...) est la moins féminisée de toutes. Avec un salaire net moyen de 16,2 euros de l'heure et seulement 23 % de temps partiel, elle est également l'activité touristique la plus rémunératrice.

2 Un emploi touristique concentré dans l'hébergement et la restauration

Caractéristiques et évolution 2009-2011 de l'emploi touristique par secteur d'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Activités touristiques	Emplois touristiques				Évolution 2009/2011	
	Nombre	Part (en %)	Part de femmes (en %)	Part de salariés à temps partiel (en %)	Nombre	en %
Hébergement	38 879	33,5	52,0	23	748	2,0
Restauration, cafés	36 990	31,9	38,7	36	193	0,5
Sport et loisirs	10 192	8,8	30,8	23	– 105	– 1,0
Patrimoine et culture	6 345	5,5	44,7	41	235	3,9
Commerce de détail non alimentaire	6 091	5,3	59,8	30	649	11,9
Grandes surfaces	3 432	3,0	64,3	44	371	12,1
Soins	2 615	2,3	89,6	27	– 53	– 2,0
Offices de tourisme	1 702	1,5	73,2	20	118	7,4
Commerce de détail alimentaire	1 607	1,4	49,6	38	92	6,1
Artisanat	1 106	1,0	48,7	32	– 9	– 0,8
Autres*	7 044	6,1	39,0	27	– 1 141	– 13,9
Ensemble	**116 004**	**100,0**	**46,8**	**30**	**1 099**	**1,0**

*Organisation de foires, salons professionnels et congrès, agences immobilières, location de logements et d'autres biens immobiliers, transport de voyageurs par taxis, location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers...

Sources : Insee, DADS ; Acoss 2011, traitements Insee

1 100 emplois créés entre 2009 et 2011

Dans un contexte général de crise, près de 1 100 emplois touristiques ont été créés en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2009 et 2011, soit une progression de + 1,0 % contre + 0,9 % pour l'emploi total régional. L'emploi touristique de Paca a été plus dynamique qu'en région Île-de-France (+ 0,3 %). Il a toutefois progressé moins vite sur la même période qu'au niveau national (+ 2,2 % en moyenne en France métropolitaine) et que nombre d'autres régions touristiques : Aquitaine (+ 6,4 %), Corse (+ 6,2 %), Languedoc-Roussillon (+ 4,5 %) ou Rhône-Alpes (+ 3,9 %).

En Paca, les créations d'emplois touristiques ont essentiellement été enregistrées dans des activités dites partiellement touristiques. L'emploi dans les grandes surfaces et le commerce de détail non alimentaire a ainsi progressé de près de 12 % entre 2009 et 2011. Les pertes d'emplois se sont concentrées dans les « autres activités liées au tourisme », telles que l'organisation de foires et congrès touchées par la baisse du tourisme d'affaires, ou les activités en lien avec l'immobilier (agences, location de logements...).

Un tiers de l'emploi touristique dans les Alpes-Maritimes

Le tiers de l'emploi touristique régional est localisé dans les Alpes-Maritimes (39 800 emplois touristiques, soit 31 400 ETP) *(figure 3)*. À elle seule, la zone d'emploi de

3 40 000 emplois touristiques dans les Alpes-Maritimes en 2011

Nombre, part dans l'emploi total et évolution 2009-2011 de l'emploi touristique en volume et en équivalent temps plein par département de Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Emplois touristiques			Emplois touristiques en ETP**	
	Nombre	Part dans l'emploi total * (en %)	Évolution 2009/2011 (en %)	Nombre	Part (en%)
Alpes-Maritimes	39 812	9,0	1,0	31 375	33,8
Bouches-du-Rhône	27 274	3,4	– 0,4	20 869	22,4
Var	25 819	8,0	2,2	21 573	23,2
Vaucluse	10 123	4,9	5,1	7 971	8,6
Hautes-Alpes	8 494	15,8	– 2,4	7 458	8,0
Alpes de Haute-Provence	4 482	8,5	– 0,7	3 766	4,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	**116 004**	**6,2**	**1,0**	**93 012**	**100,0**

* Emploi total hors particuliers employeurs, agriculture et fonction publique d'État.
** ETP : équivalent temps plein.

Sources : Insee, DADS ; Acoss 2011, traitements Insee

Cannes - Antibes *(définitions)*, avec 21 000 emplois touristiques, en concentre près du cinquième. Celle de Nice en compte 16 800. Ces territoires littoraux ont l'avantage de cumuler tourisme d'affaires, culturel, de loisirs et la présence de casinos. Le Var, qui enregistre la moitié des nuitées en camping de la région, est un département de tourisme principalement estival. Il représente 23 % de l'emploi touristique régional (soit 21 600 ETP). Viennent ensuite les Bouches-du-Rhône (20 900 ETP, soit 22 % de l'emploi touristique régional), le Vaucluse (8,6 %), les Hautes-Alpes (8,0 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (4,0 %).

Trois emplois sur dix sont touristiques dans la zone de Briançon

Près de 16 % de l'emploi du département des Hautes-Alpes est directement lié au tourisme contre 6 % en moyenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans la zone d'emploi de Briançon, jusqu'à trois emplois sur dix sont touristiques (4 900, soit 29,7 % de l'emploi total), et dans celle de Gap près de 12 % *(figure 4)*. Ce fort poids du tourisme dans l'emploi local se retrouve dans les zones de Fréjus-Saint Raphaël (15,6 % de l'emploi de la zone), Menton-Vallée de la Roya (14,1 %) et Cannes-Antibes (11,8 %). À l'opposé, la zone d'emploi de Marseille-Aubagne concentre 15 500 emplois touristiques mais ces derniers pèsent seulement 3 % de l'emploi total de cette zone à l'économie très diversifiée.

Un emploi qui double pratiquement en été

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'emploi touristique varie fortement selon la saison. Il est multiplié par 1,8 entre son minimum de janvier (86 000 emplois, soit 70 000 ETP) et son maximum de juillet (161 000 emplois, soit 128 000 ETP). Cette saisonnalité est plus marquée qu'en moyenne nationale (multiplié par 1,6 en France métropolitaine et 1,7 en province entre basse et haute saisons) mais elle est inférieure à celles observées en Corse et Languedoc-Roussillon (multiplié respectivement par 3,6 et 2,4). Dans ces deux régions, le tourisme est toutefois quasi-exclusivement estival contrairement à Paca. L'Île-de-France et Rhône-Alpes, régions les plus touristiques en moyenne sur l'année, sont celles où la saisonnalité est la moins marquée : l'emploi touristique n'y est multiplié que par 1,3 entre janvier et juillet.

La saisonnalité varie également fortement selon le type d'activité. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le secteur le plus saisonnier est celui des grandes surfaces commerciales (2 900 emplois touristiques en moyenne sur l'année 2011), suivi du commerce de détail et des activités liées au patrimoine et à la culture. Les emplois liés au tourisme des détaillants alimentaires quadruplent ainsi entre janvier et juillet. Représentant, en volume, les deux tiers de l'emploi touristique régional, la saisonnalité des secteurs de la restauration et de l'hébergement gravite logiquement autour de la moyenne régionale : l'emploi touristique y est multiplié respectivement par 1,9 et 1,7 entre basse et haute saisons. Les activités du secteur des soins (thermalisme, thalassothérapie : 2 400 emplois touristiques en moyenne) sont, avec celles des offices de tourisme, les plus stables sur l'année. Elles ont pour originalité de connaître leur léger pic saisonnier au mois d'octobre.

Var et Vaucluse, départements les plus saisonniers

Au sein de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Var et le Vaucluse sont les départements les plus saisonniers *(figure 5)*. Entre l'hiver et l'été, l'emploi touristique est multiplié respectivement par 2,8 et 2,2. Ces départements sont dotés d'un parc d'hébergement touristique majoritairement orienté vers l'hôtellerie de plein air. Ainsi, les secteurs du commerce de détail, des grandes surfaces et de la restauration y sont plus présents qu'en moyenne en Paca. Le Vaucluse se caractérise par une part d'emplois touristiques relevant du secteur du patrimoine et de la culture deux fois plus élevée que la moyenne régionale : ces emplois représentent près de 9 % des emplois touristiques vauclusiens. Les Hautes-Alpes constituent le seul département de la région connaissant une double saisonnalité marquée. Le pic d'emploi de février (9 500 ETP) y est même plus important que celui d'août (8 800). Le secteur des activités de sport et loisirs (dont les remontées mécaniques) fait sa spécificité. Il concentre 38 % des emplois touristiques haut-alpins (contre 9 % en moyenne en Paca) et représente le tiers de l'emploi touristique régional de ce secteur.

Les départements des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et des Alpes-de-Haute-Provence partagent une même amplitude saisonnière, légèrement inférieure à la moyenne régionale (multiplié par 1,7 contre 1,8 en moyenne en Paca). Dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, cette amplitude relativement modérée s'explique par le poids plus important des activités liées au tourisme d'affaires. De nombreux pôles d'activités économiques nourrissent en effet un tourisme d'affaires présent toute l'année. Les Alpes-de-Haute-Provence, plus petit volume d'emplois touristiques de la région, se caractérisent par le poids des activités de Sport et loisirs, et de soins (thermalisme, thalassothérapie) : respectivement 17 % et 7 %, contre 9 % et 3 % en moyenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'emploi dans ces secteurs est relativement stable tout au long de l'année. ■

4 Trois emplois sur dix sont touristiques dans la zone d'emploi de Briançon

Nombre et part de l'emploi touristique dans l'emploi total par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2011

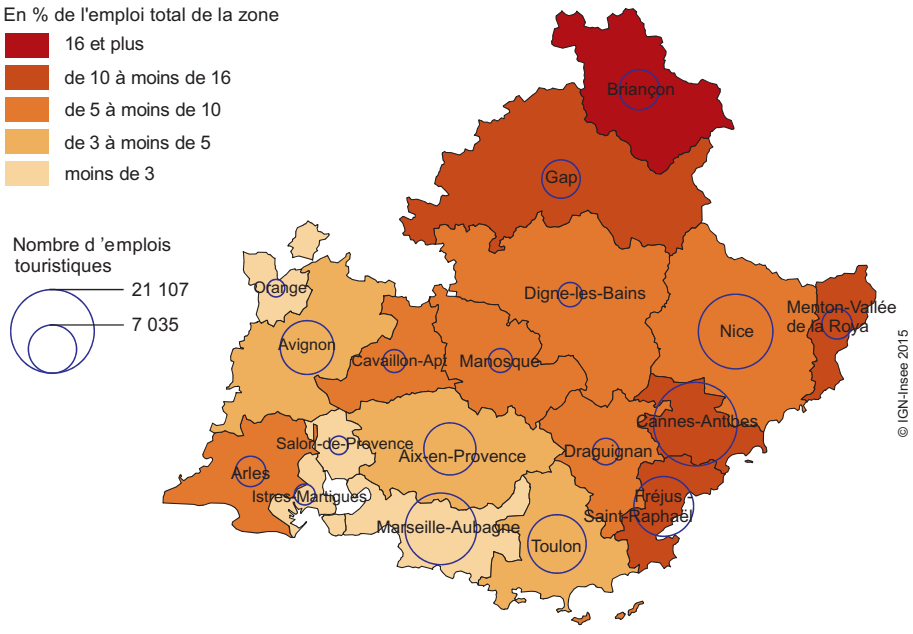

Champ : emploi total hors particuliers employeurs, agriculture et fonction publique d'état.
Sources : Insee, DADS ; Acoss 2011, traitements Insee

5 Des saisonnalités très marquées

Saisonnalité de l'emploi touristique équivalent temps plein par département de Provence-Alpes-Côte d'Azur

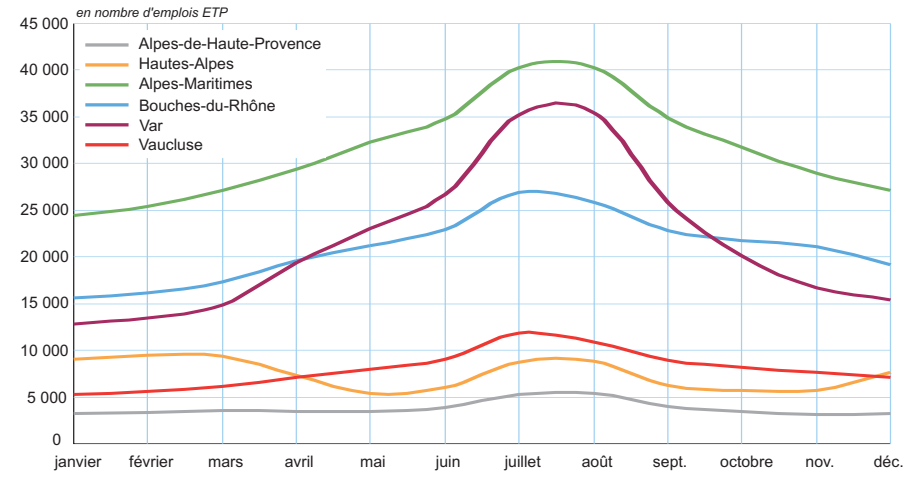

Remarque : ces courbes sont lissées

Sources : Insee, DADS ; Acoss 2011, traitements Insee

Sources

L'estimation de l'emploi touristique s'appuie sur les données des déclarations annuelles de données sociales 2011 (DADS) pour les salariés, et les données de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale 2011 (Acoss) pour les non-salariés.

L'emploi total s'entend, dans cette étude, hors particuliers employeurs, agriculture et fonction publique d'État.

Définitions

Tourisme : le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des territoires situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles. Ces personnes sont appelées des visiteurs et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents (définition de l'Organisation mondiale du tourisme OMT).

Zone d'emploi : une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Méthode

L'emploi touristique correspond à l'emploi généré par la présence de visiteurs sur un territoire. Les **activités prises en compte** sont celles qui fournissent directement un bien ou un service aux touristes, comme l'hébergement ou la gestion des musées. **Sont exclues** les activités préalables au séjour (agences de voyages et transport) ou celles qui ne sont pas déployées au niveau local (fabrication de caravanes, autocaristes, etc.).

Pour tenir compte des changements qu'introduit la nouvelle nomenclature d'activités économiques dans les sources statistiques, l'Insee a mis au point une **nouvelle méthode** qui affine, sur l'ensemble du territoire français, l'estimation du nombre d'emplois en lien avec la présence de touristes sur un territoire. Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Reposant sur l'identification des établissements employeurs au travers du code APE (Activité principale exercée), la méthode conduit à ne pas prendre en compte certains organismes assimilés à des administrations qui assurent pourtant des missions de développement du tourisme régional (services d'accueil des touristes dans les mairies, comité régional de Tourisme, unions départementales des offices de tourisme…).

Si, allant au-delà de la méthode, l'emploi des activités de transport, agences de voyage, voyagistes et autres services de réservation avait été inclus à nos calculs et considéré comme 100 % touristique, **l'emploi touristique de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élèverait à 141 000 emplois, soit près de 25 000 emplois supplémentaires**.

Cette nouvelle estimation du nombre d'emplois touristiques n'est pas directement comparable avec les chiffres publiés précédemment, compte tenu du changement de méthode. Elle intègre notamment les emplois non salariés et prend mieux en compte la saisonnalité des activités.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Patrick Redor
Rédactrice en chef :
Claire Joutard

Crédits photos :
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : avril 2015
ISSN : 2274-8199 (imprimée)
ISSN : 2417-1395 (en ligne)
© Insee - CRT Paca 2015

Pour en savoir plus

- Novella S., « Les touristes dépensent plus de 15 milliards d'euros en Provence-Alpes-Côte d'Azur » *Insee Flash Paca* n° 5, décembre 2014
- Rubiloni É., Winnicki P., « La clientèle internationale continue de soutenir le tourisme en Paca », Le bilan économique 2013 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, *Insee Conjoncture Paca*, juin 2014
- Site internet du Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur : www.infotourismepaca.fr

Insee
Mesurer pour comprendre